

République et Canton de Neuchâtel

COMMUNE DE LA TENE

CONSEIL GENERAL

Séance ordinaire du jeudi 11 décembre 2014 à 19 h 00 à l'Espace Perrier, salle « La Tène »

Convocation

Ordre du jour :

- 1. Appel
- 2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 septembre 2014 (annexé)
- 3. Nomination d'un membre au poste de vice-secrétaire du Conseil général en remplacement de Quentin Estève, démissionnaire
- 4. Nomination d'un membre de la commission d'urbanisme en remplacement de Quentin Estève, démissionnaire
- 5. Nomination d'un membre de la commission des naturalisations et des agrégations en remplacement de Quentin Estève, démissionnaire
- 6. Budget 2015 (annexé)
- 7. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la modification du taux d'imposition des personnes physiques (annexé)
- 8. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'adhésion au Syndicat intercommunal des Sapeurs-Pompiers volontaires du Littoral Neuchâtelois (annexé)
- 9. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'adaptation de la taxe couvrant les coûts liés à la distribution de l'eau (annexé)
- 10. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'adaptation de la taxe couvrant les coûts liés à l'évacuation des eaux (annexé)
- Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'achat de parcelles de terrain et une demande de crédit de 138'000 francs pour l'aménagement du chemin de l'Ouchette (annexé)
- 12. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la désignation de l'organe de révision pour les comptes 2014 et 2015 (annexé)
- 13. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande d'autorisation générale d'emprunter un montant total de 11 millions de francs (annexé)
- 14. Projet de fusion du Grand Entre-deux-Lacs / présentation de l'état d'avancement des travaux
- Motion des conseillers généraux Gérard Gremaud et Maurice Binggeli intitulée
 « Limiter le gaspillage des ressources »
- 16. Autres motions et propositions

- 17. Interpellations et questions
- 18. Lettres et pétitions
- 19. a) Communications du Conseil communal
 - b) Communications du bureau du Conseil général
- 20. Divers

Exceptionnellement cette année le repas sera remplacé par une collation

La Tène, le 28 novembre 2014

CONSEIL GENERAL

Annexe(s): documentation usuelle

Extrait art. 47¹ du Règlement général de commune : **Empêchement**¹ Un-e membre du Conseil général empêché-e d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès du ou de la

Afin de réduire le temps employé à la rédaction du procès-verbal de la séance, les intervenants sont aimablement priés de remettre leurs notes à la rédactrice de ce dernier (Josiane.Nussbaum@ne.ch).